

Séance du 30 mars 2023

L'an deux mille vingt trois, le trente mars à 19h. l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Guy PÉMARTIN

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
14	11	12 Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 0

Étaient présents :

Laurent ALCETEGARAY, Elodie CARRASQUET, André DOMERCQ, Benoît DOMERCQ, Alain DOUCHINE, Tiphonie DUBOURG, José FLORES, Sébastien LABISTE, Vincent LAHITTE, Muriel MARLAT, Guy PÉMARTIN

Procurations :

Christine APESTEGUY a donné procuration à Elodie CARRASQUET - Annie LAFITTE a donné procuration à André DOMERCQ

Étai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
24 mars 2023

Étai(en)t excusé(s) :

Christine APESTEGUY, Céline LABASTE, Annie LAFITTE

Date d'affichage
24 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Elodie CARRASQUET

30 mars 2023

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

et publication du

30 mars 2023

L'Assemblée Délibérante, réunie sous la présidence de la 1er adjointe, Muriel MARLAT

vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	13 089,82
	Réalisé :	4 915,01
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	13 089,82
	Réalisé :	6 886,80
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	14 840,74
	Réalisé :	4 905,79
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	14 840,74
	Réalisé :	14 548,57
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	1 971,79
Fonctionnement :	9 642,78
Résultat global :	11 614,57

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à BAIGTS DE BEARN

Le Maire Guy PÉMARTIN

La secrétaire de séance
Elodie CARRASQUET

